

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 26 juin 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-DIRECTEURS  
GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES INTÉGRÉS  
UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

À LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ  
ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

Mesdames,  
Messieurs,

La présente vise à vous transmettre la mise à jour des directives concernant les résidences privées pour aînés (RPA) dans le contexte actuel de pandémie à coronavirus. Cette directive remplace celle vous ayant été transmise par l'intermédiaire de la Sécurité civile le 29 mai dernier.

Cette mise à jour est requise dans le contexte de déconfinement progressif des RPA. Des consignes vous sont présentées, notamment sur les éléments contenus dans le plan de déconfinement qui vous a été transmis le 18 juin 2020.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de vous assurer que ces orientations soient diffusées auprès des équipes concernées et qu'elles soient mises en place de façon efficace.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dominique Savoie

p. j. 1

c. c. PDGA des CISSS et CIUSSS  
Sécurité civile, MSSS

N/Réf. : 20-MS-05553-45